

Présentation

Tout nous invite à la contemplation !

Été comme Hiver, laissez vous guider et émerveiller par nos magnifiques paysages.

Vous pourrez admirer la faune de nos grandes forêts et la flore de notre campagne.

Chaussez vos skis ou vos raquettes et parcourez les pistes balisées et tracées qui n'attendent que vous !

Hors temps de neige, vous pourrez parcourir ces circuits en randonnée pédestre ou en VTT.

Un bon bol d'oxygène vous attend !

VOGES DU SUD

Pistes de ski de fond : Sécurité

- La montagne est sans aucun doute un espace aux multiples facettes et pour les découvrir, à ski de fond notamment, mieux vaut respecter un certain nombre de règles qui vous permettra de le faire en toute sécurité. Cette découverte devra s'accompagner d'un grand respect pour la nature côtoyée.
- Sur les Pistes de Ski de Fond, le skieur est invité à respecter les 10 règles de conduite mises en place par le Ministère de la Jeunesse et des Sports :
En respectant autrui : de manière à ne mettre aucun autre skieur en danger ou lui porter préjudice soit par son comportement, soit par son matériel.
- En adaptant sa vitesse : à ses capacités physiques, aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige ou bien encore la densité du trafic,
- En choisissant sa trajectoire : de manière à ne pas gêner les autres skieurs. En dépassant de manière assez large : afin de prévenir les évolutions de celui qui est dépassé.
- En s'assurant qu'il peut s'engager : après un arrêt ou à un croisement de pistes,
- En évitant de stationner : dans les passages étroits ou sans visibilité,
- En utilisant une piste à pied : uniquement sur le bord en prenant garde de ne pas représenter ainsi que son matériel un danger pour autrui,
- En respectant l'information du balisage et de la signalisation : en ne pratiquant pas l'opposé de ce qui il est inscrit, en empruntant les pistes de ski de fond pendant leurs heures d'ouverture,
- En prêtant assistance : en donnant l'alerte, en prêtant assistance aux secouristes si besoin est,
- En communiquant son identité : auprès des services de secours, que ce soit en qualité de témoin ou d'acteur d'un accident. Si vous possédez un portable composez le 112.



Office de Tourisme des 1000 Étangs

Place de la Gare - 70270 Melisey
03 84 63 22 80
contact@les1000etangs.com
www.les1000etangs.com
f ot1000etangs

Bureau d'information touristique

7 Grande Rue
70310 Faucongy-et-la-Mer

Pistes de Ski

La Montagne / La Rosière > Pistes de Ski > « Beaugard / Fort de Rupt / Giraultfahy »



Communauté de Communes
des 1000 Étangs

Domaine nordique des 1000 Étangs

infos pratiques

Commune : La Montagne

Itinéraires balisés : 15 km

Départ : Chapelle Beaugard

Niveau des pistes : Facile

Double traçage : skating et alternatif

Damage : tous les week-end



URGENCE
112 ou le 18

LÉGENDE

	Table de lecture
	Point de vue
	Parking
	Départ des pistes
	Chapelle
	Pistes de ski



Possibilité de télécharger le circuit sur : www.les1000etangs.com